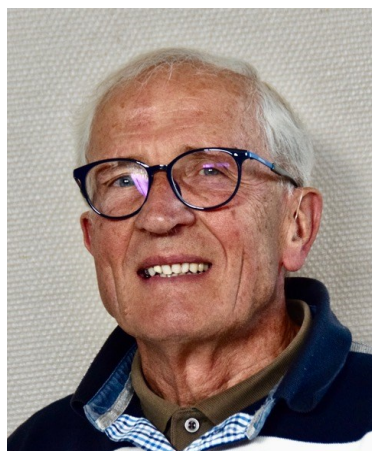




LA GAZETTE D'AVAILLES

Numéro 10 - Octobre 2022



Le mot du maire

Un été chaud, mais des vacances toujours appréciées. Elles sont maintenant derrière nous et nous avons déjà tous repris notre rythme de croisière pour cette nouvelle année.

Vous avez vu que les travaux que nous avons programmés pour le deuxième semestre se mènent bon

train sur l'école, le commerce et le futur cabinet médical. Comme prévu ces trois chantiers seront terminés pour la fin de l'année 2022 grâce à l'engagement des entreprises et à l'excellente coordination de l'architecte. Qu'ils en soient tous remerciés. Avec l'hiver qui nous attend, ces investissements de rénovation énergétique nous aideront à respecter les engagements qui nous sont demandés.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de rappeler quelques règles de civilité. La grande majorité des habitants de notre commune les respectent et c'est dommage de devoir y revenir pour une minorité peu soucieuse du respect des autres. Voir à ce sujet l'article en page cinq.

Mais nous aurons l'occasion de parler prochainement de tout cela car au quatrième trimestre, le Conseil municipal a décidé d'organiser les réunions de quartier auxquelles vous serez tous invités. Elles avaient été appréciées en 2020 et nous avaient aidés à mener des actions concrètes suite à vos demandes.

Tous les Conseillers municipaux s'associent à moi pour vous souhaiter une très bonne fin d'année.

A très bientôt.

Bernard BIET

Réunions des quartiers

Voici déjà deux ans que les habitants ont été réunis par la municipalité. Il est l'heure de renouveler ces rencontres afin de faire le point sur les réponses qui ont été apportées sur vos attentes et d'échanger sur de nouvelles remarques ou propositions. Ces réunions se dérouleront à l'Espace René Descartes à 20H30 à partir du 25 octobre, par quartiers. Vous recevrez une invitation dans votre boîte à lettres environ une semaine à l'avance. Nous vous y attendons nombreux. Pour mémoire voici les dates retenues : quartier 1 : 25/10 ; quartier 2 : 8/11 ; quartier 3 : 15/11 ; quartier 4 : 22/11 ; quartier 5 : 29/11 (vous trouverez sur *Intramuros* la liste des rues et lieux de chaque quartier)

Repas de fin d'année des aînés



Le repas pour les aînés de 75 ans et plus résidant sur la commune se déroulera cette année au Pigeonnier du Perron le 11 décembre à 12 heures. Comme chaque année vous aurez le choix entre le repas ou un colis de produits locaux. Dans le courant d'octobre les membres de la commission vous contacteront pour connaître votre souhait.

Les Sapeurs Pompiers dont nous avons encore eu tant besoin cet été recherchent des bénévoles pour rejoindre leurs rangs et nous demandent de relayer leur appel.



VOTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS RECRUTE !

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?



www.sdis86.net

CSP de Châtelleraut : 05 49 21 00 88

Toutes les informations
d'Availles sont sur
www.availlesenchatelleraut.fr
et *Intramuros*

Comité des Fêtes d'Availles

Programme des animations du 4ème trimestre 2022



Samedi 15 octobre à 20h30 : L'Espérance d'Availles organise un **Loto** à l'Espace René Descartes, animé par Hélène – Renseignements et réservations : 06.35.29.09.06

Jeudi 3 novembre à 14h : **Marche** organisée par le Temps Retrouvé, lieu à définir.
Contact : 06.13.30.56.23



LA NOTE BLUES

Vendredi 11 Novembre à 21h : à l'Espace René Descartes **CONCERT CHICAGO BLUES FESTIVAL** organisé par **la Note Blues** avec TORONZO CANNON, IVY FORD, JOEY J.SAYE. Réservation : www.lanoteblues.com

Samedi 12 Novembre à 20h30: **Théâtre** organisé par Le Temps Retrouvé
"Billet gagnant" joué par la troupe La Clique à Claque. Contact : 06.13.30.56.23



Mercredi 16 novembre à 13h30 : Belote organisée par le Temps Retrouvé : 06.13.30.56.23

Samedi 19 Novembre de 9h à 16h : **Bourse aux jouets** de la Gym Volontaire.

Pour tous renseignements : <http://gymvolotaireavailles.wordpress.com>

Inscription en ligne ou contacter le 06.82.01.12.85



Vendredi 25 novembre à 20h La médiathèque propose "Ragoût de sorcière et plats en sauce" par la Compagnie Parolta Sung. Des contes épicés pour toute la famille à partir de 4 ans. Gratuit sur réservation au 05.49.20.35.73 ou mediatheque.availles@grand-chatellerault.fr

Dimanche 27 Novembre de 10h à 18h :L'APE organise un **Marché de Noël** à l'Espace René Descartes. Contact : 06.66.27.66.31



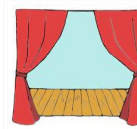
Mercredi 30 novembre à 10h30 : La médiathèque propose une **histoire musicale** destinée aux 0-3 ans et leurs parents. Gratuit sur réservation au 05.49.20.35.73 ou mediatheque.availles@grand-chatellerault.fr

Jeudi 1er décembre à 14h : **Marche** organisée par le Temps Retrouvé, Lieu à définir. Contact : 06.13.30.56.23



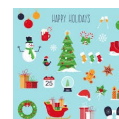
Vendredi 2 décembre à 20h30 : **Concours de belote** par équipes organisé par l'Espérance d'Availles à l'Espace Descartes –. Renseignement : 06.08.85.79.05

Samedi 3 décembre à 15h et 20h30 : **Soirée théâtrale** proposée par l'Atelier, la Gym d'Availles et l'Envol de Thyméo "VACANCES de REVE" une comédie de Francis Joffo interprétée par le Théâtre Populaire Pictave.
Réservations : boulangerie d'Availles ou 06.01.82.93.56 ou 06.82.01.12.85 ou 06.22.52.40.51



Samedi 10 décembre à 20 h 30 : **Soirée théâtrale** proposée par la Troupe de la MJC au profit d'A SA VIE à l'Espace Descartes. Comédie de Jean-Claude Martineau "La dégringolade" - Réservation Sylvie Martinet 06.78.89.15.30 et à la Boulangerie d'Availles - Tarif adulte : 10 € et 3 € enfant.

Mercredi 14 décembre à 16h : Atelier déco de Noël à la médiathèque. Pour tous à partir de 4 ans. Gratuit sur inscription au 05.49.20.35.73 ou mediatheque.availles@grand-chatellerault.fr



Dimanche 18 Décembre Repas de Noel ouvert à tout le monde.
Organisé par le **Temps Retrouvé**, contact : 06.13.30.56.23



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Espace France Services : EFS

Pour répondre à la fermeture des guichets des services publics de proximité et la mise en place généralisée des démarches administratives qui va encore se poursuivre, les pouvoirs publics ont mis en place des espaces dédiés pour le conseil aux personnes ayant des difficultés à accéder à ces services : impôts, CAF, MSA, Pôle emploi, assurance maladie, ANTS, CARSAT, ...

Dans un premier temps trois EFS ont été mis en place sur le territoire de Grand Châtellerault : Dangé, Lençloître et Pleumartin, les habitants d'Availles étant rattachés à Pleumartin s'ils ont besoin. De fait très peu d'Avillais s'y rendent : dix depuis le début de l'année alors que l'EFS a près de 250 visites par mois.

Devant cette situation de manque de services dans le sud de notre Agglo, la commune de Bonneuil-Matours a négocié avec la Sous-Préfecture la mise en place d'un EFS chez elle. Les bonnes relations entre nos communes ont permis de convenir que des permanences vont pouvoir se tenir dans les mairies voisines qui le souhaiteront. C'est ce qu'ont décidé **Archigny et Availles**.

La première permanence a eu lieu le 29 septembre à Availles et à l'avenir elles se tiendront

de 9H à 12 H tous les jeudis des semaines impaires.

Vous serez reçus dans les locaux de la mairie d'Availles par une personne qui a été spécialement formée. Ces entretiens se feront sur rendez-vous en appelant le :

09 74 36 99 70 ou par messagerie : sur bonneuil-matours@france-service.gouv.fr.

Si le besoin s'en fait sentir nous pourrions augmenter les horaires d'ouverture de ce service à Availles.

La contribution financière de la commune est d'environ 2 000 € par an, ce service est donc réservé gratuitement aux Avillais, quel que soit leur âge.

Travaux de voirie

Le plan de rénovation des rues et routes de la commune se poursuit. Cet été a vu la réfection de la rue des Pages : caniveau pour les eaux de surface et réfection de la chaussée. À savoir que la commune a bénéficié d'une opportunité pour la chaussée. L'entreprise s'était engagée à faire les travaux dans un créneau de dates précis exigé en fonction du trafic des engins agricoles qui se rendent au silo. À cette époque, l'usine qui fournit le matériau du revêtement s'est trouvée à l'arrêt. Pour tenir ses engagements l'entreprise a proposé d'utiliser un matériau de qualité supérieure sans augmentation du coût.

Pour la fin de l'année 2022 les travaux vont s'effectuer sur la rue de la Cataudière, la rue des Varennes et l'impasse du Marchais .



La rue des Pages rénovée

Travaux à l'école



L'audit énergétique a montré que ces bâtiments, dont une grande partie avait été construite à la fin des années cinquante, devaient être rénovés en profondeur pour répondre aux besoins pour les décennies à venir. Isolation générale, chauffage et ventilation, circuits électriques, toitures, mise aux normes PMR ; tout a été revu. Les gros travaux, commencés dès la sortie des classes, ont été terminés pour la rentrée. Ce qui reste à faire peut être réalisé sans perturber les cours. Cette réalisation a un coût : 550 000 € HT ! Cela n'a été possible que grâce aux subventions qui nous ont été accordées par l'Etat et la Sorégies. Il reste 20% à la charge de la commune qui finance sans emprunter.

Achat du terrain de la rue des Nauds

L'acte d'achat du terrain pour y implanter une résidence seniors et sept parcelles constructibles pour des maisons individuelles, a été signé chez le notaire en date du 25 août. L'aménagement du terrain va donc pouvoir commencer et la vente de la parcelle réservée à la résidence seniors à "Ages et vie" pourra être réalisée dès la fin des délais administratifs réglementaires.

Rénovation énergétique et aménagement des bâtiments communaux.

À leur tour, les locaux de "La Pampa" et de l'ancienne poste font l'objet de gros travaux. À la fin de l'année, ils doivent être prêts à accueillir de nouvelles activités.

Dans les projets à venir, les dossiers concernant la rénovation de l'ancienne salle des fêtes et de la mairie avancent.

Soirée du 11 août : les Cactus Riders ont enflammé la place René Descartes !



Le Bistrot Guinguette avait attiré plus de 350 personnes pour cette soirée qui faisait partie des animations de l'été proposées par Grand Châtellerauld.

Cet excellent groupe, dont le répertoire puise dans les meilleures productions du rock des années 50 à 80, a tout de suite mis le public dans sa poche et l'ambiance n'a fait que s'échauffer au fil des morceaux. Rapidement, l'espace libre pour les danseurs s'est avéré exigu tant les amateurs de rock et de twist étaient nombreux. Une très bonne soirée pour les Avillais ! Un merci particulier aux bénévoles pour la mise en place et le rangement des tables et des bancs.



Availles partenaire de "l'Été Châtelleraudais" Marche du 10 août

Une quarantaine de personnes ont pris le départ de la place du 19 mars pour effectuer onze kilomètres sur un parcours qui avait été concocté par Bernard Sigogneau, Martine et Daniel Pineau, à travers champs et bois. Le soleil était lui aussi bien présent malgré l'heure matinale !

A mi-parcours, une pause gourmande à base de produits locaux - melon de la ferme de Ternay, galette du Bon Mielloix, miels offerts par Henri Pouplin et Bernard Biet, jus de fruits de "La Frolle" - a permis de prendre des forces pour terminer cette randonnée. A l'arrivée, les participants ont exprimé leur satisfaction tant sur le parcours que sur les gourmandises. Merci à Grand Châtellerauld de nous soutenir dans l'organisation de telles opérations qui nous permettent de mettre en valeur les atouts de notre commune.



À la halte de Prinçay,
Amour s'est invité
pour la photo

Rentrée des Classes.

Cent quarante neuf élèves, répartis en sept classes, ont repris le chemin de l'école dans des locaux largement rénovés pendant les vacances scolaires d'été. Il avait été fait le choix de viser l'option maximale pour la rénovation énergétique et on ne peut que s'en féliciter au vu des nécessités d'économie d'énergie annoncées. Même s'il reste des travaux à réaliser, ils seront faits sans empêcher le déroulement des cours et terminés avant la fin de l'année.

L'an passé, la municipalité avait fait des investissements sur des tableaux numériques et des ordinateurs portables à la satisfaction des enseignants et des élèves. Ces conditions d'accueil et ces outils donneront à nos écoliers les meilleures chances de réussir leur année scolaire.

En 2021, un dispositif d'aide aux devoirs a été mis en place pour les enfants volontaires. Le bilan qui en a été tiré est très positif et cette possibilité mérite donc d'être reconduite.

Pour poursuivre cette aide précieuse à certains de nos écoliers, il faut recruter trois bénévoles, parents d'élèves ou autres personnes acceptant de donner un peu de leur temps. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous renseigner auprès de Coralie Spiegel, Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, en contactant l'accueil de la mairie.

Conseil municipal des enfants et des jeunes.

La commission jeunesse a souhaité créer un CMEJ à Availles afin de faire participer concrètement ces jeunes à l'élaboration de projets et de collaborer activement à la vie de la commune. Pour cela les enfants de dix à quinze ans habitant le village ont été conviés à une réunion d'information qui a eu lieu le 30 septembre à 18h30 à l'Espace Descartes.

Nous vous en dirons plus sur l'avancement de ce projet dans notre prochain numéro.

Portrait d'un Avillais

Né à Laval en 1948, Jacky Faucheux arrive à Châtelle-rault avec sa famille en 1956, son père, marbrier, venant travailler dans l'entreprise de la rue des Trois Pigeons qu'il reprendra ensuite. Jacky en deviendra à son tour le gérant de 1981 jusqu'à sa retraite en 2004.

La pratique du sport a toujours fait partie sa vie. À quatorze ans il commence par l'aviron et brillera en compétition. Il participera aux championnats de France militaires en 1967 et 1968 en se classant respectivement 3ème et 2ème en "huit", Diplôme de moniteur en poche, il entraînera les jeunes et exercera la fonction de moniteur des cadets jusqu'en 1975.

En 1976, il s'installe à Availles auprès de celui qui deviendra son ami : Serge Marolleau. Ensemble, avec quelques autres, ils décident en 1978 de créer le Club de Cyclotourisme. Il en devient le Président en 1981 et le restera jusqu'en 2000 où il entrera au Comité Départemental. Dans les années 2000 le club compte plus de 75 adhérents et sera classé au troisième rang national de sa catégorie en nombre de licenciés. En 2005, c'est la création de l'Ecole de Cyclo d'Availles qui a connu jusqu'à 25 à 28 jeunes avec cinq éducateurs et été classée première de la ligue Poitou-Charentes pendant plus de 10 ans. Instructeur fédéral, il a formé de nombreux initiateurs et moniteurs. Le nombre de kilomètres qu'il a parcourus est impressionnant (au moins 25 000 !) : Brevet des Provinces (524 points de contrôle dont les plus grands cols) terminé en 1997 ; deux Tours de France de cyclotourisme (3000 km, 21 étapes, une vingtaine de cols) en 2006 et 2008.

C'est aussi dans l'organisation qu'il se réalise : entre autres quatre séjours par an aux quatre coins de la France pour le club, mais c'est la manifestation de 2017 qui lui laisse les souvenirs les plus forts : la Semaine Nationale des Jeunes organisée au Chillou d'Ozon pour neuf cents jeunes, deux cents éducateurs et quatre-vingts bénévoles. Huit Avillais faisaient partie du staff ; trois ans de préparation !

Il a aussi pratiqué la course à pied pendant les périodes hivernales - cross-country et route - et a obtenu de bons résultats en individuel et par équipe.

Son implication dans la vie de la commune s'est aussi exprimée par deux mandats au Conseil Municipal avec Jacky Peltier de 1990 à 2002.

Depuis 2005 il a entrepris un autre Brevet des Provinces avec Françoise, son épouse. Ils en sont arrivés actuellement à 55 départements, et même s'ils savent qu'ils ne le termineront pas, les ans ne leur permettant plus d'affronter les plus grands cols, ils continuent de se faire plaisir en pédalant.



Forum des associations



À l'initiative du Comité des Fêtes, le matin du samedi 11 septembre, la place Descartes s'est vue occupée par une grande majorité des associations de la commune qui avaient installé tables et panneaux pour informer les habitants sur les possibilités qu'elles offrent.

Les Avillais intéressés n'ont pas manqué et les visites pourraient se traduire bientôt par des inscriptions aux activités.

Domage de ne pas voir toutes les associations de la commune représentées !

Pour donner un air joyeux à cette manifestation un musicien et une chanteuse ont interprété quelques morceaux de leur répertoire.

Pour terminer, le Comité des Fêtes invita les exposants et visiteurs à partager le pot de l'amitié accompagné des frites de La Pampa.

Stèle de la Place du 19 Mars 1962

Le nom donné à cette place a été choisi pour rendre hommage aux combattants tués pendant la guerre d'Algérie qui a vu son épilogue avec la signature des accords d'Evian le 18 mars et le cessez-le-feu qui a pris effet le lendemain à midi.

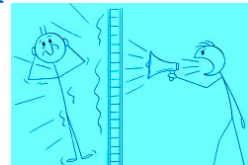


Pour rappeler cela, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, dont le représentant à Availles est Alain Duverger, a proposé à la municipalité d'offrir à la commune cette stèle qui, en plus d'indiquer le nom de la place, invitera les passants à se souvenir de cette période douloureuse de notre histoire.

Le bien vivre ensemble et les incivilités du quotidien

L'attention des élus est régulièrement attirée sur les comportements de quelques uns de nos concitoyens qui provoquent des désagréments pour la majorité des habitants qui ne demandent qu'à vivre paisiblement et en sécurité. Citons pêle-mêle ces quelques exemples :

- Musique, fêtes familiales à intensité ou fréquence qui gênent le voisinage
- Animaux laissés divaguer sur les propriétés voisines ou qui génèrent des nuisances
- Poubelles sorties en dehors des heures normales pour la collecte.
- Dépôt de déchets divers sur l'aire de collecte de verres et de papiers. Rappelons une nouvelle fois que les containers à disposition des Avillais, pour y déposer les bouteilles et les papiers, sont réservés uniquement à cet effet. Malheureusement toutes les semaines, nos agents d'entretien doivent ramasser tout autre chose. Nous sommes à moins de dix kilomètres des déchèteries et vous avez l'obligation d'y emporter vos encombrants ou autres déchets. Et c'est gratuit pour les particuliers !



- Enfants laissés jouer sur la rue sans surveillance générant du danger pour eux-mêmes ou pour autrui, surtout lorsqu'ils utilisent vélos ou autres engins dangereux (récemment une habitante a été grièvement blessée lors d'une chute de vélo provoquée par un enfant à trottinette.)

- Arrêts et stationnements désordonnés aux abords de l'école lors de la rentrée ou la sortie des enfants, les mettant ainsi potentiellement en danger

- Utilisation, par les habitants ou leurs enfants, d'engins motorisés (cyclomoteurs, motos, ...) qui ne respectent pas les normes de limitation du bruit et de vitesse.
- Utilisation des engins de jardinage ou de bricolage motorisés en dehors des heures et jours permis
- Et toujours un certain nombre d'irresponsables qui circulent à des allures dangereuses et ne respectent pas la signalisation !

Si les quelques insouciantes voulaient bien faire le petit effort pour ne pas empoisonner l'existence de leurs concitoyens, la vie serait plus facile pour tous ! Faudra-t-il un jour penser à des sanctions touchant au porte-monnaie ? Ce serait dommage !

L'entretien de nos espaces communs

Il y a quelques années, les employés communaux utilisaient des pesticides pour désherber les trottoirs, Maintenant cet usage est interdit et nous demandons à ce que chacun entretienne les trottoirs et accotements autour de sa maison. Ce sont des espaces publics, mais à la charge des riverains, qu'ils soient en matériaux, avec ou sans trottoir, ou enherbés.

Il est aussi de la responsabilité du riverain de tailler la végétation qui, débordant sur l'espace public, obligerait les piétons à emprunter la chaussée ou des véhicules à faire des écarts dangereux.

La pratique actuelle fait que la majorité d'entre nous a compris cette règle et que ces espaces sont entretenus correctement. C'est tellement plus agréable pour tous. On ne demande pas à faire aussi bien que certains le font mais évitons de laisser s'installer des friches dans les endroits habités.

On sait que sur la commune des personnes ou des entreprises sont susceptibles d'aider ceux qui ne pourraient pas le faire eux-mêmes, avec le bénéfice d'un avoir-fiscal de 50% pour le "service à la personne".



État civil :

Depuis le mois juin nous avons enregistré deux naissances dans la commune :
Kahina DJEBIR et Kays KOUNE



Nous avons célébré cinq mariages :

**Louis de SCEY-MONTBELIARD de BRUN et Amélie DESFORGES ;
Nicolas THIAUDIERE et Laura DELAUNAY ; Jonathan COLLEONI et Elodie RIBE ;
Fabrice ROY et Stéphanie GOUBERT ; Florent BERRY et Lucie BLANCHARD**

Trois Avillais(es) sont décédé(e)s : **Micheline TESTARD née VENAULT,
Jean-Jacques GAUTHIER, Jacques DESLANDES**

